

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Grenoble (38000, 38100)

Réponses de Eric Piolle, au nom de la liste « Grenoble en Commun »

– le 25/02/2020 à 11:12 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Il faudrait s'assurer de finaliser le réseau Chronovélo au plus vite et traiter les points noirs déjà identifiés par le baromètre "Parlons Vélo" <https://carto.parlons-velo.fr/?c=38185>.

Les questions de sécurité des cyclistes ainsi que la prise en compte de toutes les interactions avec les autres usagers doivent être intégrés dans une charte de construction des aménagements (croisements, traversées piétonnes...).

Nous avons proposé un plan vélo début février que vous pouvez retrouver ici : <https://www.grenobleencommun.fr/wp-content/uploads/2020/02/DP-mobilite%CC%81s.pdf>

D'ici 2026, nous proposons de réaliser avec la Métropole 4 nouvelles pistes Chronovélo sur Grenoble, dont un "ring" qui fera le tour de la ville, en plus des 4 pistes déjà livrées ou en chantier. Au-delà de ce plan grenoblois, nous pousserons la Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités à concevoir un plan d'ensemble à l'échelle du grand territoire pour atteindre à horizon 2026, un réseau de plus de 100 km de pistes Chronovélo qui permettra de relier Grenoble à toute la métropole et au-delà ! Pour ce faire, nous porterons un doublement du budget politique cyclable comparativement au mandat actuel, comme nous l'avions obtenu à l'échelle métropolitaine en 2014 comparativement au mandat précédent. En complément de ces liaisons métropolitaines, nous proposons aussi la création d'un réseau de proximité "Proxivélo" pour mieux relier les quartiers de la ville entre eux. Ce réseau impliquera une reprise de l'existant ou la création de chaînons manquants, avec un soin particulier pour sécuriser les intersections et sanctuariser les trottoirs. Les principaux points noirs identifiés par le baromètre Parlons Vélos avec notamment les quais sur la rive gauche de l'Isère et le cours Berriat Ouest seront traités. Pour ces nouveaux aménagements, nous souhaitons expérimenter un revêtement qui emmagasine moins la chaleur que l'enrobé noir classique. Les plans piétons-vélos de proximité seront actualisés et généralisés dans tous les quartiers tout au long du mandat pour associer étroitement les citoyen-nes et les associations aux diagnostics et réalisations et le nouveau comité des Mobilités de la Ville de Grenoble sera régulièrement mobilisé pour concevoir et suivre l'avancement.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Ce comité devant être représentatif de tous les usagers de l'ensemble du territoire et incluant les associations existantes.

Il existe aujourd'hui des comités mobilités du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise et depuis peu un comité mobilité de la Ville de Grenoble qui a vocation à se réunir deux fois par an. A côté de cela la coordination sur les projets cyclable est resserrée avec les associations compétentes. Nous nous engageons à adapter cette gouvernance actuelle pour réunir plus de 4 fois par an les acteurs du vélo (associations, collectivités, professionnel-les).

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Beaucoup de travaux publics sont encore faits sans prise en compte de l'usage cycliste avec par exemple des surfaces glissantes, seuils entre 2 voiries, masquage visuel, ...

Où les formations à la ville, au SMMAG et à la Métropole seront poursuivies et accentuées pour prendre en compte l'usage cycliste et adapter les aménagements. Le guide des espaces publics mérite d'être amplement complété et précisé pour systématiser les bonnes pratiques, en associant les entreprises de travaux publics à cette prise en compte.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Grenoble devrait rendre plus lisible les itinéraires cyclables pour rejoindre les lieux importants de la métropole.

Oui c'est l'objet du plan vélo que nous proposons : avec 4 nouvelles pistes Chronovélo sur Grenoble, dont un "ring" qui fera le tour de la ville, en plus des 4 pistes déjà livrées ou en chantier. Ce réseau comporte un jalonnement, une signalisation spécifique, ainsi que des stations-services aménagées où on peut consulter les plans de l'ensemble du réseau à l'instar de la première installée.

En complément de ces liaisons métropolitaines, nous proposons aussi la création d'un réseau de proximité "Proxivélo" qui sera également jalonné, d'autant que le réseau « Proxivélo » que nous proposons vise à desservir de façon sécurisée l'essentiel des établissements scolaires présents sur la commune.

Nous souhaitons favoriser l'usage d'un jalonnement horizontal autant que vertical, systématiser le jalonnement multimodal sur les mobiliers voyageurs et favoriser le jalonnement temporel plutôt que métrique.

Action n°5 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

La priorité à l'entretien du réseau cyclable sera confirmée et renforcée. Le nettoyage, déneigement, entretien de signalisation sera fait prioritairement sur les pistes cyclables avant les axes routiers.

Nous nous engageons à mettre en œuvre des déviations sécurisées en cas de travaux sur le réseau et à prioriser le maintien des itinéraires de modes actifs prioritairement au maintien des itinéraires de véhicules motorisés, autant que possible. C'est un changement de conception des procédures d'autorisation de travaux que nous mènerons pour ce faire.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous proposons la réalisation de plans marguerite à l'échelle de chacun des quartiers au cours du mandat pour tarir la circulation motorisée de transit et conforter les pôles de vie autant que la sécurité routière. Ces nouveaux plans de circulation intégreront la réalisation des Rues aux Enfants piétonnisées, sécurisées et végétalisées devant les 120 écoles publiques et privées et les crèches de la Ville, la mise en accessibilité des 100 rues priorisées par le schéma directeur et le développement des Proxivélos, en complément du doublement des Chronovélos.

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Grenoble est déjà une zone 30 mais des actions doivent être menées pour renforcer sa bonne application (aménagements, contrôles automatisés sur les zones les plus à risque)

Nous avons effectivement généralisé le 30km/h dans les rues de Grenoble et nous souhaitons réduire le nombre d'exception à cette règle, particulièrement là où les acteurs locaux le demandent ou lors de réaménagements d'ensemble de l'espace public. Enfin, nous souhaitons mobiliser pleinement les nouvelles possibilités législatives et réglementaires permettant d'utiliser le contrôle automatisé pour le respect des vitesses et des feux et la verbalisation à distance pour le non-respect des bandes et pistes cyclables et les Zones (à Traffic Limité ou à Faibles Emissions).

Action n°8 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Les bons réflexes s'acquiert jeune et influence le reste de la famille.

Nous proposons même d'aller plus loin : 100 % des 120 écoles maternelles et élémentaires, publiques, privées et crèches de Grenoble auront leur Rue aux Enfants, végétalisée et sans voitures, pour assurer la sécurité des enfants et la tranquillité des accompagnatrices et accompagnateurs. La piétonisation de ces rues sera pérenne et non pas limitée aux seuls horaires d'entrée et de sortie (sauf exceptions dûment justifiées).

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Inclure la possibilité de garer les vélos cargos/tripoteurs

Le baromètre vélo 2019 met en évidence à Grenoble que la peur des vols est un des plus grand frein à l'usage de la bicyclette.

Nous créerons 1 000 nouvelles places vélo sécurisées dans les parkings en ouvrage existants, avec des dispositifs de recharge pour les vélos à assistance électrique. Un grand parking vélo en centre-ville sera aménagé et bénéficiera d'une gratuité totale de 24 h pour mieux sécuriser les vélos des visiteurs et visiteuses. Nous continuerons à déployer les mini-box à la demande et massivement des arceaux dans l'espace public, notamment en amont des traversées piétonnes pour améliorer la sécurité. De nouveaux emplacements innovants seront créés à destination des vélos-cargos. Le ramassage des épaves et des vélos gênants sera confié au service Métrovélo pour plus d'efficacité. Nous souhaitons par ailleurs bonifier les aides de réhabilitation énergétique Mur/Mur en cas de réalisation d'un garage à vélos dans l'habitat collectif.

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Cette interdiction est d'ores et déjà anticipée et continuera de l'être au cours du prochain mandat avec un objectif de 100% de passages sécurisés. Lors du dernier budget participatif de la Ville de Grenoble, les Grenoblois ont sélectionné lors du vote un projet en ce sens, permettant d'accélérer la sécurisation des passages piétons dès 2020.

Action n°11 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Des aires et places réservées aux vélos cargos seront réalisées aux lieux stratégiques. L'identification des lieux de pertinence de places de livraisons pour vélos-cargo pourra être menée au sein du Comité réunissant associations, collectivités et professionnels.

Action n°12 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Comme il existe dans la métropole, sous conditions, une aide pour les artisans pour changer son véhicule dans la ZFE, ou encore prime bois pour la qualité de l'air.

Depuis janvier 2020, et à notre initiative, la Métropole attribue des aides aux professionnels et particuliers possesseurs de véhicules polluants qui font le choix de s'équiper de vélo cargo, triporteur, remorque avec ou sans assistance électrique en remplacement de leurs vieux véhicules.

Nous souhaitons renforcer encore ces aides en les élargissant aux vélos classiques ou à assistance électrique, en partenariat avec la filière des vélocistes locaux et en garantissant capacité d'essai déployée dans le grand territoire (avec des tarifs plus accessibles qu'aujourd'hui) et un conseil gratuit dans l'aide à l'achat.

Action n°13 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Grenoble accueillera en mai 2020 le congrès national des entrepreneurs à vélo, événement soutenu par les différentes collectivités compétentes qui continueront aussi de les soutenir tout au long de l'année pour leurs activités.

Nous souhaitons par ailleurs maintenir le soutien à la fédération des ateliers de réparation, condition pour continuer le déploiement des ateliers dans le territoire et de façon complémentaire, nous nous engageons à étudier avec attention les demandes de locaux qui émaneraient d'atelier ou de futur atelier de réparation.

Enfin, nous visons le triplement du nombre de personnes accompagnées par les vélo-écoles du territoire et nous mobiliserons pour que les moyens adéquats y soient consacrés. Parallèlement, nous souhaitons concevoir la généralisation de l'apprentissage du « savoir rouler » dans les écoles grenobloises avec les associations déjà implantées dans le territoire, et particulièrement l'ADTC.

Promouvoir une culture vélo

Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

L'apprentissage du vélo sera mis en place dans toutes les écoles de la ville. Nous souhaitons développer devant toutes les écoles de la ville des rues aux enfants piétonnisées, végétalisées, facilement accessibles en vélo et mieux équipées en stationnement vélo. Le programme Alvéole est une opportunité de financement pour en faciliter la mise en œuvre que nous étudions.

Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

L'immense majorité des élus actuels ou futurs réalisent déjà et réaliseront leurs déplacements à Grenoble, ville plate de 18km², à vélo. Nous rappelons que lors de la mandature précédente, le maire avait 3 voitures à sa disposition et chaque adjoint avait une voiture de fonction. Nous avons aujourd'hui réduit le pool à 4 voitures, soit une réduction de 80 % et les élu-es ont la possibilité d'avoir à leur disposition un vélo de fonction. Nous poursuivrons bien sûr dans cette voie.

Commentaires généraux

Avec le déploiement des pistes Chronovélo, la réalisation de parkings silo sécurisés à la gare ou le renforcement de l'offre Métrovélo, beaucoup a été fait depuis 2014 pour encourager l'usage du vélo à Grenoble. Grâce à ces actions, notre ville a obtenu la première place (toutes catégories confondues pour les villes de + 9 000 habitant-es) dans le baromètre 2019 de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), devant Strasbourg et La Rochelle. Aujourd'hui c'est près d'un-e Grenoblois-e sur cinq qui se rend au travail à vélo ! Il reste néanmoins encore beaucoup à faire et les 3 432 Grenoblois-es qui ont participé à l'enquête de la FUB nous ont donné les priorités à traiter : Berriat, Jean Perrot, Gambetta, Léon Blum, Esmonin, avenue de l'Europe, rue des Alliés, quais de l'Isère... de nombreuses avenues, rues ou carrefours demeurent anxiogènes et insécures. Pour lutter contre la pollution, le bruit, les embouteillages et le changement climatique, il est indispensable d'accélérer le déploiement et la sécurisation de notre réseau cyclable.